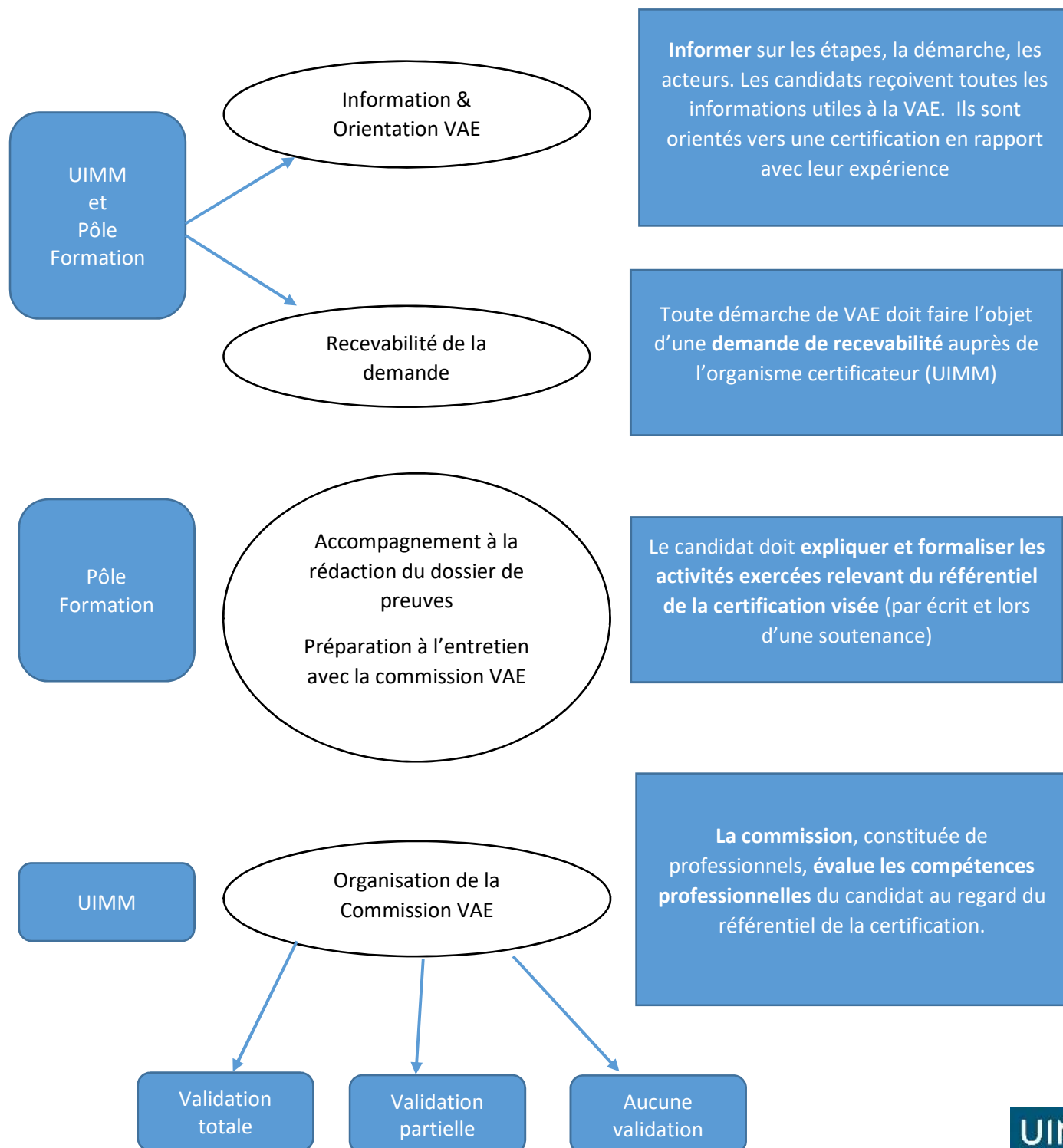


Accompagnement à la Validation des Acquis par l'Expérience

Le Pôle Formation UIMM Grand Ouest Normandie propose un accompagnement pendant l'ensemble de la démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE). Cet accompagnement permet aux professionnels de valoriser leurs compétences acquises au cours de leur parcours professionnel et/ou personnel en vue de l'obtention d'un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM). Le processus complet dure environ 12 mois (suivant délai d'instruction du certificateur et rythme personnel)

Les grandes étapes d'une démarche VAE CQPM :

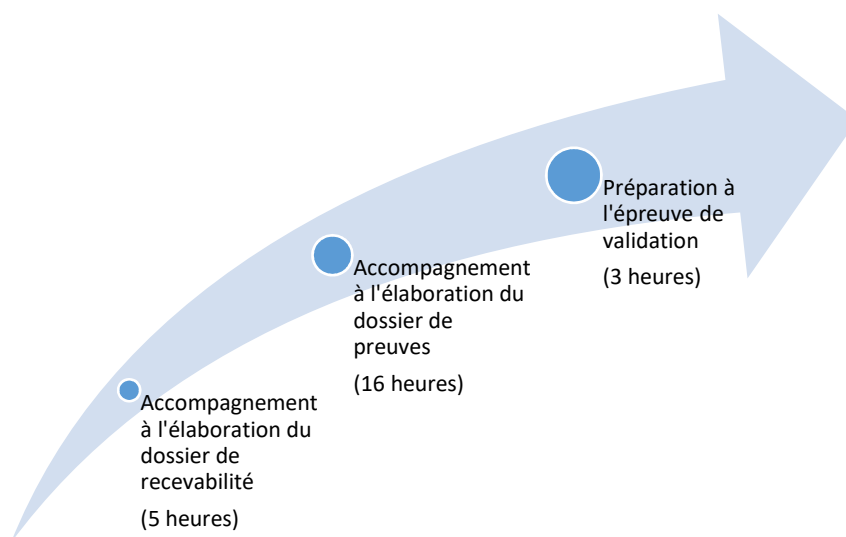


Le rôle du Pôle formation UIMM Grand Ouest Normandie :

3 Objectifs :

- Accompagner les candidats à l'élaboration d'un dossier de recevabilité
- Suivre et conseiller les candidats pour la construction du dossier de preuves
- Préparer les candidats pour les aider à démontrer la maîtrise de leurs compétences devant la Commission VAE

Les modalités d'accompagnement : 24 heures



- Un accompagnement individualisé, dès la demande de recevabilité, pour soutenir les candidats dans la valorisation de leurs compétences (entretien d'exploration du parcours, explicitation des activités, relecture attentive et critique, entraînement ...)
- Suivant le nombre de participants, des ateliers collectifs (méthodologie, échange de pratiques, motivation ...) ou un suivi individuel ?

Les Prérequis :

- Justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle recevable sur la certification ciblée. Toutes les activités, y compris bénévolat et volontariat, sont prises en compte.
- Maîtrise des savoirs de base pour être en mesure de préparer les dossiers écrits.

Méthode d'évaluation : Respect du calendrier défini au début de l'accompagnement jalonnant les étapes jusqu'au passage devant la Commission VAE.

Tarifs et financement: Devis sur demande

Les candidats peuvent se rapprocher de leur OPCO de rattachement ou de Transition Pro pour étudier les modalités de financement avec un Conseiller en Evolution Professionnelle

Salarié ou demandeur d'emploi, les candidats peuvent utiliser leur votre Compte Personnel de Formation (CPF) pour financer l'accompagnement.

Calendrier : Nous consulter pour connaître les prochaines dates.

Contact : contact-fc@fibn.fr ou 02 31 46 77 11